



Paris, le 28 mai 2016

Ségolène ROYAL rend public le premier bilan des inspections sur les très grands élevages

Au cours d'une réunion tenue ce matin avec la Direction générale de la prévention des risques, le bilan des inspections sur les très grands élevages vient d'être fait.

Comme annoncé hier, j'ai donné des instructions au Préfet de l'Ain de vider et de nettoyer les bâtiments du poulailler du Perrat.

Au titre de la police des installations classées pour la protection de l'Environnement, j'avais demandé en liaison avec le ministre de l'Agriculture, que des inspections soient réalisées dans tous les très grands élevages par l'inspection des installations classées.

121 inspections ont été faites dans 73 départements ou sont en cours.

Elles concernent pour 65%, des élevages de volailles, pour 26%, des élevages de porcs et pour 11%, des élevages de bovins.

Je salue la réactivité des inspecteurs.

Premiers résultats :

- Il est important de constater qu'aucune non-conformité majeure n'a été recensée lors de ces inspections ; sauf une qui recevra une mise en demeure (poules pondeuses) ;
- 14 sites, soit 10% ont cependant montré des non-conformités mineures qui ont été signalées à l'exploitant et pour lesquelles des lettres de suite seront envoyées ;
- Il convient de noter la réactivité des services et la mobilisation de la totalité des départements ;
- Un bilan complet sera présenté lors de la prochaine réunion des coordinateurs des inspections, le 09 juin prochain.

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

